

La contrefaçon de spiritueux et de vins représente une perte annuelle de 1,3 milliard d'euros dans l'Union européenne

La production de spiritueux et de vins de contrefaçon coûte 1,3 milliard d'euros par an aux entreprises de l'Union européenne.

Un nouveau [rapport](#) publié par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) révèle que 4,4 % des ventes légitimes de spiritueux et 2,3 % des ventes légitimes de vins sont perdues chaque année en raison de la contrefaçon de boissons alcooliques. Ces ventes se traduisent directement dans l'UE par la perte de 4 800 emplois dans les secteurs des spiritueux et des vins, les fabricants légitimes employant moins de personnes qu'ils ne le feraient en l'absence de produits de contrefaçon.

Si l'on prend en considération les répercussions de l'existence de spiritueux et vins de contrefaçon sur les marchés, ce sont 18 500 emplois supplémentaires qui sont perdus pour l'économie de l'UE, parmi lesquels notamment 8 600 emplois dans le domaine de l'agriculture et 1 300 emplois dans l'industrie agro-alimentaire.

On estime la perte totale de recettes publiques résultant de la contrefaçon dans ces deux secteurs à 1,2 milliard d'euros par an dans l'ensemble de l'UE-28. Cela recouvre l'impôt sur les revenus des ménages, les cotisations de sécurité sociale, les impôts sur les bénéfices des sociétés, la TVA et les accises.

Le directeur exécutif de l'EUIPO, M. António Campinos, a déclaré:

«Le secteur de la production de spiritueux et de vins dans l'Union européenne est essentiellement composé de petites et moyennes entreprises employant chacune 10 personnes en moyenne. Ce rapport met en évidence l'incidence économique de la contrefaçon sur ce secteur, ainsi que ses conséquences pour l'économie européenne considérée dans son ensemble. Nos conclusions ont pour but d'aider les décideurs politiques lorsqu'ils s'attaquent aux problèmes épineux posés par la contrefaçon dans ce secteur économique essentiel.»

Le présent rapport est le huitième d'une série de rapports publiés par l'EUIPO via l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle au sujet de l'incidence économique de la contrefaçon sur différents secteurs industriels de l'Union européenne. Les rapports précédents portaient sur: le [secteur de la musique enregistrée](#); le [secteur de la bijouterie-joaillerie et des montres](#); le [secteur de la maroquinerie et des articles de voyage](#); le secteur des jouets et des jeux; le secteur des articles de sport; le

secteur des vêtements, chaussures et accessoires; et le secteur des cosmétiques et des soins personnels.

Espagne: le rapport estime que 263 millions d'euros par an sont perdus dans le secteur des vins et spiritueux espagnols en raison de la contrefaçon, et que le Trésor espagnol perd chaque année 90 millions d'euros sur les droits d'accise non perçus.

France: le secteur des vins et spiritueux français perdrait des ventes pour un montant de 136 millions d'euros par an du fait de la contrefaçon. Cent millions d'euros de droits d'accises sont perdus chaque année en France en raison de la présence de vins et spiritueux de contrefaçon sur le marché.

Italie: considérés ensemble, les secteurs des vins et des spiritueux perdent 162 millions d'euros par an dans ce pays – soit 2,7 % du total de la valeur du marché en question. Dix-huit millions d'euros sont par ailleurs perdus chaque année du fait de droits d'accise non perçus.

Allemagne: le rapport estime que la contrefaçon de vins et de spiritueux coûte à ce secteur 140 millions d'euros par an. Soixante-cinq millions d'euros sont par ailleurs perdus chaque année en raison des droits d'accise non perçus.

Royaume-Uni: les ventes perdues dans les secteurs des vins et des spiritueux sont estimées au total à 87 millions d'euros par an (25 millions d'euros pour les spiritueux et 62 millions d'euros pour les vins). Le Royaume-Uni perdrait 197 millions d'euros par an en droits d'accise non perçus du fait de la contrefaçon de vins et de spiritueux.

NOTE À L'ATTENTION DE LA PRESSE

Ce rapport est le huitième d'une série de [rapports sectoriels](#) quantifiant l'impact économique de la contrefaçon. Les futurs rapports porteront sur d'autres secteurs, tels que les médicaments, les ordinateurs, les pièces automobiles et d'autres domaines considérés comme vulnérables aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle.

À PROPOS DE L'EUIPO

L'[EUIPO](#) est une agence décentralisée de l'UE, implantée à Alicante (Espagne). Elle gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) ainsi que les dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans les 28 États membres de l'UE, et coopère avec les offices nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle dans l'UE. Jusqu'au 23 mars 2016, l'EUIPO était connu sous le nom d'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

L'[Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle](#) a été créé en 2009 dans le but de renforcer la protection et le respect des droits de propriété

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
26 juillet 2016

intellectuelle et de contribuer à lutter contre le risque grandissant d'atteintes aux droits de PI en Europe. Il a été transféré à l'EUIPO le 5 juin par le règlement (UE) n° 386/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Personnes de contact pour la presse

Laura Casado

Tél.: +34 96 513 8934

Laura.CASADO@euipo.europa.eu

Claire Castel

Tél.: +34 96 519 9735

Claire.CASTEL@euipo.europa.eu

Ruth McDonald

Tél.: +34 96 513 7676

Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu

 **#EUIPOreports**